

« Discret », « brillant », « apprécié de tous », « engagé », « dévoué ». Jean-Louis ETIEN n'a jamais été sous les feux des projecteurs, mais il a énormément œuvré pour la Forêt de Tronçais et le Bourbonnais. Il a été une cheville ouvrière de la communauté de communes du Pays de Tronçais.

Malheureusement, la maladie l'a emporté le 29 mai 2022.

Malgré ce tragique évènement, la communauté de communauté a poursuivi ses deux objectifs principaux : **porter une attention particulière aux habitants et conforter le rayonnement du Pays de Tronçais.**

Depuis le 15 juillet 2020 et l'installation du nouveau conseil communautaire, le montant des travaux réalisés s'élève à **3 802 433 €** dont 235 571 € pour les équipements touristiques, 932 161 € pour les écoles et 2 440 493 € pour la voirie.

En 2022, trois grands projets ont été réalisés :

- la **réhabilitation de la plage de Saint-Bonnet-Tronçais**. Un point de restauration a été implanté et la plage a été reconfigurée avec du nouveau mobilier ;
- le **sentier autour de l'étang de Tronçais** a été modernisé et la **Charte partenariale entre la communauté de communes et l'ONF** a été signée dans la perspective du renouvellement du label Forêt d'Exception® ;
- l'ouverture de la **nouvelle école de Hérisson** s'est tenue.

Certes, il a fallu du temps mais le résultat est optimal. Les deux écoles et la restauration scolaire sont réunies au sein d'un unique bâtiment, permettant plus d'interactions entre les élèves, les enseignants, les parents et les agents territoriaux. Au total, le nouveau bâtiment représente une surface plancher de 247 m². Les salles de classes sont conçues de manière à **aider les enseignants dans leur projet pédagogique.**

L'agencement des pièces a été réfléchi afin de faciliter les déplacements. Sachant que d'un point de vue environnemental, des économies d'énergie seront effectuées puisque des matériaux écologiques ont été utilisés. L'opération de l'école de Hérisson revient à un **coût d'investissement de 776 000 € HT**. La communauté de communes a perçu **580 397 €** de subventions sur le montant HT, réparties de la manière suivante : 319 766 € de l'Etat ; 174 966 € de la Région et 85 665 € du Département.

De grands projets vont se concrétiser en 2023 et 2024 dont :

- la **réhabilitation des écoles de Cérilly**
- la **réhabilitation des campings de Champ Fossé (Saint-Bonnet-Tronçais) et des Ecosais (Isle-et-Bardais)**
- la **réhabilitation du Cap Tronçais**
- le **renouvellement du label Forêt d'Exception®** avec l'installation de nouvelles infrastructures en Forêt.

La communauté de communes n'a jamais et ce ne cessera jamais d'investir pour le plus grand nombre afin que ses habitants continuent de bien y vivre et que le territoire rayonne.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Vendredi 9h/17h

... et sur rendez-vous

Standard 04 70 06 82 75

Contact maire 06 02 36 58 38

mairie-st-caprais@orange.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers 18

Police 17

Samu 15

Enfance maltraitée 119

Gendarmerie Cérilly 04 70 67 51 76

CONTACT COLLECTIVITÉS

Communauté de communes

04 70 67 59 43

comcom@paysdetroncais.fr

Le Brethon – Mairie 04 70 06 83 11

mairie-lebrethon@wanadoo.fr

Le Vilhain – Mairie 04 70 07 54 53

mairie.levilhain@wanadoo.fr

Hérisson – Mairie 04 70 06 80 45

www.mairie.herisson.fr

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

SEA – eau (urgences) 04 70 06 50 51

www.seavallon.fr

SICTOM – déchets 04 70 66 21 51

www.sictomm.com

Déchetterie de Cérilly

14h00 à 17h20 sauf dimanches et lundis

www.consignesdetri.fr

Centre Social 04 70 06 95 21

7 chemin de Dagouret 03360 Meaulne

Accueil : du lundi au vendredi

9h00 -12h30 / 13h30 – 17h00

csr.paysdetroncais.valdecher@orange.fr

LOISIR ET CULTURE

CAP Tronçais – accueil de loisir

14 av. Nicolas Rambourg 03360 St Bonnet

cap.troncais@orange.fr

Hérisson Social Club 07 69 73 37 96

www.herissonsocialclub.com

COMMERCES

Petit Casino (Hérisson) 04 70 06 81 22

Maison Communale (Le Brethon)

lundi au samedi 8h-12h 04 70 06 87 97

L'ÉCHO de Saint-Caprais

TROISIÈME PARUTION - NOVEMBRE 2022

Capraisiennes, Capraisiens,



Après ces mois d'été, j'espère que chacun d'entre vous a pu en profiter pour se ressourcer, soit en partant en vacances, soit en recevant la famille. Il est vrai que nous avons eu quelques jours particulièrement durs à supporter car la canicule était là.

Fort heureusement notre commune n'a pas eu à déplorer des incidents dus au feu.

Dans sa séance du 16 septembre le conseil municipal a adopté, après plusieurs propositions, le blason pour notre commune qui après recherches n'en possédait pas.

Ce blason a pour fond les couleurs nationales, il est partagé en trois sections représentant chacune d'entre elles une caractéristique communale :

- un coq se rapprochant du coq bourbonnais situe notre appartenance au Bourbonnais
- une tête de vache montrant notre région d'élevage bovin,
- un chêne qui symbolise le pays de Tronçais, et bien sûr sa forêt dont nous sommes très proches.

Ce blason figurera désormais comme logo à l'entête des documents communaux. Sachez que ce blason a été réalisé gracieusement par un ancien bourbonnais actuellement retiré en région PACA.

Comme vous avez pu le constater certains des travaux communaux comme intercommunaux n'ont toujours pas débuté, les artisans sont submergés ou ont eu des problèmes d'approvisionnement. Ils devraient être réalisés au cours du dernier trimestre 2022.

Il ne devrait pas y avoir d'autre numéro de l'Echo de Saint-Caprais avant 2023 aussi je me permets de vous souhaiter dès à présent, à toutes et tous, de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Bien cordialement, votre dévoué Bernard Mollo, Maire de Saint-Caprais



CE QUI EST EN COURS OU RÉALISÉ DANS LA COMMUNE

RÉALISÉ !

- **1ère partie des travaux de voirie** – rue du Tour du Bourg jusqu'au monument aux morts – financés pour partie par la Communauté de Communes (captage des eaux pluviales, création d'un trottoir et réfection de la chaussée),
- **réfection** de la peinture des volets et de la porte de la mairie côté salle du conseil / bureau de vote,
- **vente** du matériel d'école, de bureau ainsi que le billard pour un montant de 1300€
- **réduction de l'éclairage public**, comme vous avez pu le constater; dans le cadre des économies d'énergie et de la gestion optimale du budget communal, le Conseil Municipal a décidé de réduire l'éclairage dans sa durée (de 21h à 7h – précédemment 22h/6h), et dans le nombre de réverbères allumés (1 sur 2, sauf dans des zones « obligatoires » tel le carrefour ou l'arrêt de bus scolaire).

EN COURS...

- réalisation des travaux de **réfection de la salle des fêtes** – pose de nouvelles portes dans la salle des fêtes, équipées de double vitrage et plus hermétiques, elles participeront à l'économie d'énergie - mise en peinture des murs de la grande salle

PROJETS DE LA COMMUNE

Compte tenu de la situation économique, des contraintes que rencontrent les artisans tant sur leur calendrier que sur les délais de livraison de matériel, que les devis ne sont fiables que deux mois, que le montant des subventions devraient être moindre, les éventuels projets restent en suspend .

« CA BOUGE DANS LA COMMUNE !! »

Changement à la mairie – la mairie est désormais ouverte **le vendredi de 9h à 17h** – présence de la secrétaire et toute les fois que les volets sont ouverts !!!

Ou sur RV auprès de **Monsieur le Maire 06 02 36 58 38**

CARNET

- ILS ONT QUITTÉ LA COMMUNE-

Monsieur et Madame **HARDY**

- ILS ONT REJOINT LA COMMUNE -

Lionel **CNOCKAERT**, locataire de l'appartement au-dessus de la mairie

Dirande et René de **BROUWER**, résidents au 23 rue du Tour du Bourg (maison dénommée « La Cure »)

ERRE - ELU RURAL RELAI DE L'ÉGALITÉ -

Dans le cadre du projet national de **lutte contre les violences intrafamiliales**, et porté par l'association des maires ruraux, deux délégués communaux ont été nommés : Monsieur Bernard Mollo et Madame Marie-Line Clame. En cas de difficultés, vous pouvez joindre la mairie, ou un délégué communal

A SAVOIR....

La salle des fêtes est indisponible jusqu'à la fin des travaux.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Prévu en 2023, la collecte devra être terminée le 18 février prochain. Madame Mariline CORA, habitant le bourg, a été désignée comme agent recenseur.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous lui réserverez.

Cette collecte pourra aussi se faire par voie électronique ; pour ce faire, il conviendrait que chacun d'entre nous communiquions à la mairie son adresse mail (mairie-st-caprais@orange.fr)

NOTRE COMMUNE A ÉTÉ DISTINGUÉE

A l'occasion du Salon des maires qui s'est tenu à Montluçon le 14 octobre dernier notre commune s'est vu remettre la Marianne d'or du civisme pour son taux de participation aux dernières élections présidentielle et législative.

Cette récompense est le fruit de votre participation dont je ne peux, au nom de toutes et tous, que vous en féliciter et vous encourage à maintenir à l'avenir si nous souhaitons conserver notre pays comme une démocratie active, et vivante.

Ne jamais oublier le sacrifice de nos anciens pour arriver où nous en sommes et que beaucoup nous envient.



COMMUNICATION DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

La communauté de communes du Pays a été frappée par la perte de son directeur en charge du tourisme et de la communication : **Jean-Louis ETIEN**. Il a été le directeur des services de 2009 à 2021. C'est lui qui a accompagné l'ensemble des élus pour le développement de la communauté communes. Il a mené le transfert des compétences école et voirie. Ce fut une tâche importante pour le développement du Pays de Tronçais. Cela a permis d'investir des millions d'euros sur le territoire tant pour les écoles, la voirie ou encore le développement touristique. Après avoir été directeur de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais durant l'année 2021, il a effectué un retour aux sources afin d'aider les élus dans la mise en œuvre des grands projets du mandat 2020-2026.